

Approche globale de la protection des données et de la sécurité de l'information en entreprise

22 juin 2020

La collecte, le traitement, la communication et l'archivage de données – par exemple au moyen d'un système d'information – sont généralement soumis à la législation sur la protection des données, dans la mesure où celles-ci sont de nature personnelle ou sensible. Une entreprise doit se prémunir contre le risque de traitements illicites ou de non-conformité à la législation. Elle doit garantir la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de son système d'information. Cela implique de mettre sur pied une organisation à même de prévenir ces risques et de développer des mesures techniques et organisationnelles pour conserver un niveau de risque acceptable.

Objectifs

- Savoir protéger une entreprise contre le risque de traitements illicites ou de non-conformité à la législation en matière de protection des données
- Pouvoir garantir la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité d'un système d'information
- Savoir quelle organisation mettre en place pour prévenir ces risques
- Développer les mesures techniques et organisationnelles optimales pour maintenir les risques en dessous d'un seuil acceptable

À la fin du séminaire, chaque participant est amené à établir un bilan de sa situation en entreprise en matière de sécurité de l'information et de protection des données, afin de décider si des mesures sont à prendre pour rétablir une situation acceptable.

Public cible

Toute personne impliquée dans le cycle de vie des données : maîtres de fichier, conseillers à la protection des données en entreprise, juristes d'entreprise spécialistes de la sécurité de l'information, responsables de la conformité, responsables des ressources humaines, responsables de la gestion des risques, auditeurs.

Ainsi que toute personne intéressée par l'intégration des normes de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) en entreprise.

Contenu

- Dispositions légales en matière de protection des données (LPD)
- Principes d'organisation et de gestion des données
- Sécurité des systèmes d'information

Méthodologie

Le séminaire est donné en trois parties : juridique, organisationnel et sécurité de l'information.

Les trois thèmes abordés sont traités par différents intervenants et sont ponctués de cas et d'exemples pratiques.

Tous les intervenants sont présents durant l'ensemble du séminaire, permettant ainsi l'échange de points de vue.

Remarques

- Remise d'un support de cours
- Remise d'une attestation de participation
- Repas de midi en commun inclus, au *Cercle du Rhône*, restaurant de la FER Genève

S'inscrire

Date(s) Lundi 22 et mardi 23 juin 2020
Horaire(s) 08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Durée 2 jours
Lieu Centre de Formation FER Genève - Quai du Seujet 12 - 1201 Genève

Raoul Diez, directeur contrôle et sécurité, FER Genève

Intervenant(s) **Isabelle Hering**, avocate, Étude Hering, Nyon

Claude Lachat, CISO/RSSI/CPD, OFAC, Genève

Nicolas Vernaz, fondateur et directeur, Redstone consulting SA

Prix Membre FER Genève CHF 990.- / non-membre CHF 1'350.-

Conditions générales [Consulter](#)

Renseignements T 058 715 33 15

E cours.seminaires@fer-ge.ch

S'inscrire
